

D.I.G.I.T-ALGERIE

Feuille de route à trois ans pour une transformation numérique nationale

Le numérique, un impératif et une urgence nationale pour une mue vers une économie moderne

L'Algérie a réussi à démocratiser l'accès à la téléphonie mobile grâce au dynamisme relatif des opérateurs mobiles. Cependant, l'Algérie a été l'un des derniers pays à migrer vers 3G en 2014, alors que le reste du monde migre actuellement vers la 4G voire la 5G. Elle n'est classée qu'en 113e position sur 167 pays par l'ITU en matière d'indice de développement des TIC (derrière la Tunisie et le Maroc).

Le think tank NABNI propose une feuille de route baptisée «DIGIT-Algérie» qui s'articule autour de 5 grands axes afin d'enclencher une transformation numérique de l'Algérie sur les 3 prochaines années:

Développement des usages dans le privé et le public grâce aux services e-gouvernement et de paiement électronique en les incorporant systématiquement dans les plans de tous les ministères et en développant un cadre réglementaire pour l'essor des services numériques tels que le paiement en ligne, la gestion des données et l'identité numérique. Le développement du e-commerce est du ressort du secteur privé, mais il reste tributaire d'un cadre réglementaire clair.

Innovation pour favoriser l'émergence d'un tissu de sociétés numériques locales et accompagner le développement de start-ups innovantes. Le MPTIC pourrait structurer un programme national de financement et de coaching en faveur des startups grâce à l'implication des opérateurs télécoms, des universités, des cyber-parcs, des grands groupes nationaux, des acteurs internationaux des TIC et des financiers. Un accès privilégié à la commande publique pourrait être accordé aux start-ups. Associer la diaspora algérienne à ce programme sera clé (experts, investisseurs et entrepreneurs)

Il est également urgent d'encourager le développement par des multinationales de **centres d'innovations** avec des programmes d'incubation de start-ups locales, de **l'outsourcing et l'offshoring informatique**.

Gouvernance modernisée du secteur. L'ARPT devrait entamer **l'ouverture des réseaux fixes à la concurrence et le MPTIC mettre en place un cadre réglementaire favorable** au déploiement d'infrastructures (droits de passage, mise à la disposition d'offres de fibre pour le déploiement des opérateurs, incitations au câblage des immeubles). Il doit également jouer son rôle en tant qu'actionnaire d'AT pour son redressement et l'accélération du déploiement des réseaux.

Mise en place d'une unité de pilotage pour la mise en œuvre du plan digital. Son pilotage devrait être au plus proche des plus hauts centres de décisions (présidence ou premier ministre) et ses missions seraient de définir la vision numérique de l'Algérie et suivre la réalisation des projets avec les ministères et administrations concernés.

Infrastructure par le développement des réseaux à haut débit grâce à un marché fixe concurrentiel et l'ouverture de la boucle locale à des conditions économiques régulées et justes (dégrouper, partage de la fibre optique ou des fourreaux de génie civil) grâce à un rôle plus volontariste du régulateur est clé. Une solution moins coûteuse en investissements consiste à

permettre aux opérateurs mobiles actuels d'entrer sur le marché fixes à haut débit par la conversion de leurs licences «mobile» en une licence «fixe-mobile 4G».

Renforcer Algérie Télécoms (AT) pour poursuivre son développement du réseau internet. Il est clés de renforcer AT autour de trois grands axes : (i) Proximité client, (ii) Efficacité opérationnelle et (iii) Renouveaux managérial en modernisant son mode de management avec de nouveaux talents.

Il est par ailleurs impératif d'imposer la connexion de nouvelles constructions aux réseaux à haut débit afin d'accroître la connectivité des foyers.

Talents à développer en formant les ingénieurs et les gestionnaires de la nouvelle économie en développant des écoles d'envergure régionale proposant des formations moderne et plus adaptées aux nouveaux modes de travail du monde numérique.

Inscrire les nouvelles technologies dès l'école primaire, le collège et le cursus universitaire car les nouvelles technologies deviennent une nouvelle langue. Il s'agira également de doter les universités, écoles et instituts d'équipements et de plateformes d'apprentissage virtuelles afin d'égaliser l'accès à ces outils à toutes les catégories de la population et d'enregistrer des gains de productivité.

Attirer les talents algériens résidents ou de la diaspora ainsi que les talents étrangers qui assisteront cette transformation numérique au sein des projets clés et des ministères, agences de régulation et laboratoires de R&D notamment à travers des partenariats avec des laboratoires étrangers et de grandes entreprises intéressées par la recherche et développement.

De nombreux chantiers sont à entreprendre afin de propulser l'Algérie dans l'ère numérique et qui nécessiteront des évolutions tant règlementaires qu'organisationnelles.